

## Correction DS sur les défaillances du marché 1GT3 (aprem)

### I] Définitions

**Taxation** : Politique mise en place par les pouvoirs publics pour combattre les externalités. La taxation peut être négative lorsqu'elle vient à sanctionner les comportements nuisibles aux tierces personnes en cas d'externalités négatives (ex des taxes) mais elle peut être positive lorsqu'elle vient inciter les comportements des agents en faveur des tierces personnes en cas d'externalités positives (ex : subvention).

**Sélection adverse** : En cas d'asymétrie d'informations, elle consiste en ce que le marché sélectionne les mauvais clients (ou produits) du fait d'un prix d'équilibre trop élevé qui dissuade les bons clients (ou écarte les produits de qualité supérieure à la moyenne).

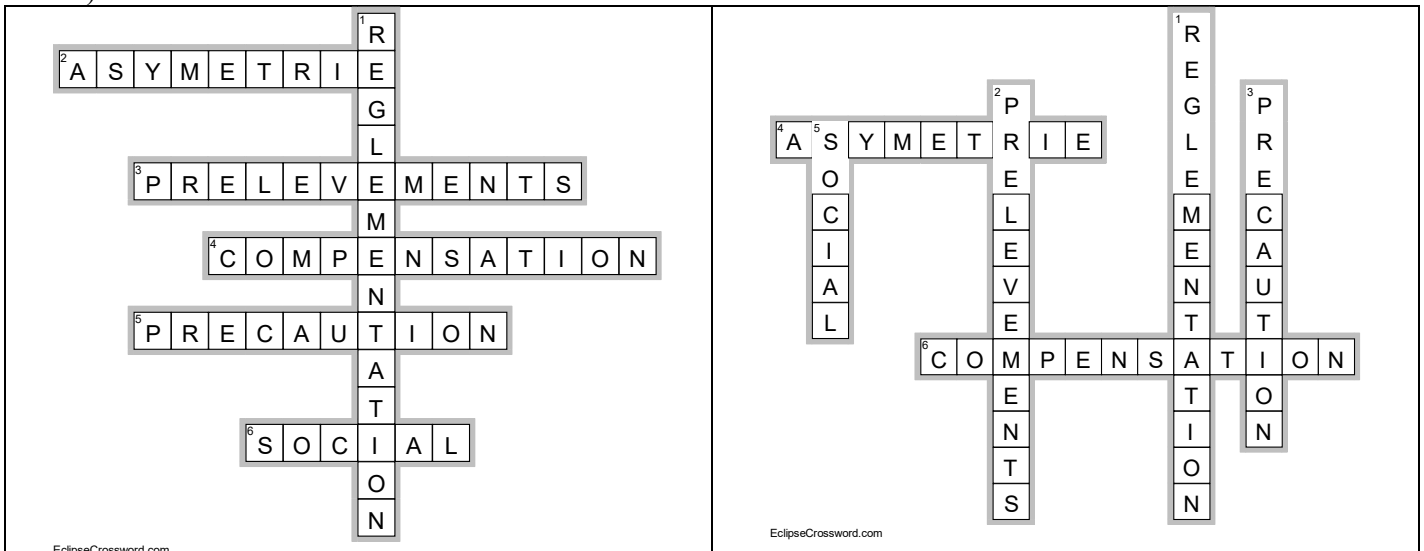
### II] Mobilisation de connaissances

A) Définition de bien commun (avec explication de la non exclusion et de la rivalité) : 1 point

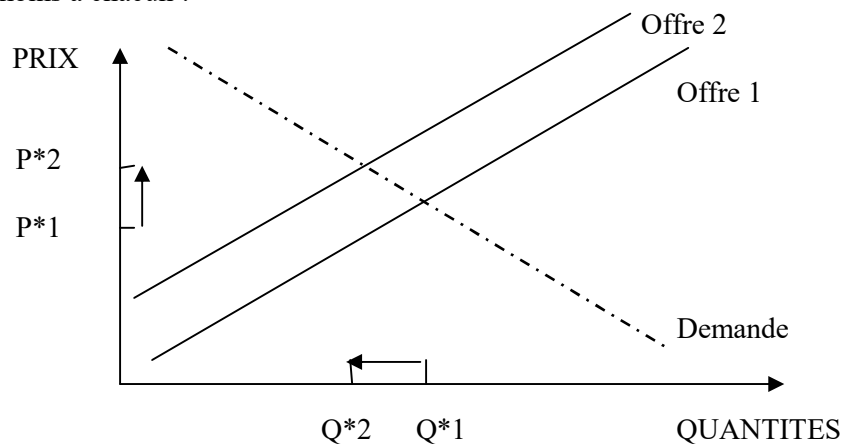
Explication « En quoi le marché est défaillant (2 points) ;

- La « non exclusion » conduit à une surconsommation de ces biens → épuisement de ces ressources naturelles du fait de la « rivalité » (constat du problème sur 1 point)
- Défaillance du marché du fait de l'absence de compensation monétaire (absence de prix pour dédommager ou remplacer les ressources qui s'épuisent) → le marché ne permet pas l'allocation optimale des ressources (défaillance sur 1 point).

B) Grille MC



C) Marché des quotas en cas de durcissement de la politique climatique (baisse des quotas alloués). Cette politique se traduit directement par la baisse de l'offre de quotas sur le marché puisque la commission européenne en alloue moins à chacun !



D) Biens collectifs (BC), externalités (E), aléa moral (AM), sélection adverse (SA)

Crédit d'impôt innovation (BC ou E), interdire les ampoules à incandescence (E), imposer une traçabilité à la viande (SA), proposer des contrats d'assurance avec bonus/ malus (AM ou SA), augmenter le prix des cigarettes (E), assurer la production de monopoles naturels (BC), hausse taxe sur les produits pétroliers (E), déremboursement de certains médicaments (AM).

III] Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

- 1) Aléa moral : Il est lié à l'asymétrie d'information. Après la signature d'un contrat, les agents peuvent modifier leurs comportements vers des comportements plus risqués car ils se sentent protégés par le contrat.
- 2) Lecture PERTINENTE des données du doc (1 point), COMPARAISON des données (1 point)
  - En France, les dépenses publiques de santé équivalent à environ 8,5% du PIB et l'espérance de vie à la naissance est de 85,5 ans en moyenne en 2015 selon l'OCDE et FIPECO.
  - Si l'on compare la France et l'Allemagne par exemple (comparaison possible à partir de n'importe quels pays) on remarque que les dépenses publiques santé allemandes sont de 1,2 points supérieures à celles de la France (9,7% contre 8,5%) alors que l'espérance de vie à la naissance est 2,5 ans (83 ans contre 85,5 ans) plus basse en moyenne que celle des français.
- 3) Référence à l'asymétrie d'info (0.5 pt) → comportement à risque ou comportement opportuniste de la demande surtout (0.5 pt) → surconsommation de soins puisqu'ils sont remboursés (0.5 pt) d'où hausse des dépenses publiques santé (0.5 pts) + UTILISATION pertinente des données chiffrées pour étayer ces propos (1 pt) → Or la hausse des dépenses santé devrait se traduire normalement par une hausse de l'espérance de vie des populations concernées, ce qui n'est pas forcément le cas d'où l'idée que l'espérance de vie à la naissance n'est pas liée seulement à la hausse des dépenses publiques santé (suite à la surconsommation dans le domaine santé) : COMPARAISON notamment de la France et des Pays-Bas (d'autres comparaisons possibles).